

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de l'assemblée **spéciale du budget** de la Ville de Saint-Honoré, tenue le 19 décembre 2022 à 19h30 à l'endroit habituel des séances du conseil.

Monsieur le maire Bruno Tremblay préside la séance à laquelle participent :

Monsieur Peter Villeneuve
Madame Élisabeth Boily
Madame Valérie Roy
Madame Najat Tremblay
Monsieur Sylvain Morel
Madame Sara Perreault

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier directeur général.

15 contribuables assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption budget 2023

Questions des contribuables

3. Adoption plan triennal 2023, 2024 et 2025

Période de questions des contribuables

4. Levée de la session

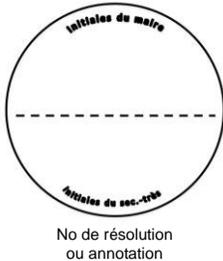
1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Peter Villeneuve l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption budget 2023

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé par Élisabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

551-2022



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

QUE soient et sont approuvées les prévisions budgétaires de l'année 2023 qui indiquent des dépenses pour les activités financières de 10 609 959.00 \$ et des dépenses d'investissement de 8 161 006.00 \$.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Les recettes

Taxes	8 747 153 \$
Tenant lieu de taxes	349 541 \$
Compensation.....	41 397 \$
Transferts	365 188 \$
Revenus sources locales.....	1 106 680 \$
Total des recettes	<u>10 609 959 \$</u>

Les dépenses

Administration	1 067 109 \$
Sécurité publique	1 204 063 \$
Transport et voirie.....	2 114 753 \$
Hygiène du milieu	1 657 330 \$
Logement social, urbanisme et développement.....	500 187 \$
Loisir et culture	1 058 299 \$
Frais de financement	649 144 \$
Remboursements en capital	1 313 203 \$
Transferts et affectation.....	1 045 871 \$
Total des dépenses des activités financières	<u>10 609 959 \$</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Revenus et contribution	347 904 \$
Subvention d'investissement	315 000 \$
Emprunt non subventionné	1 683 489 \$
Emprunt subventionné.....	5 234 160 \$
Affectation et réserve.....	580 453 \$
Total des recettes	<u>8 161 006 \$</u>

Investissement

Administration

Gestion des actifs	58 326 \$
--------------------------	-----------

Sécurité publique

Camion incendie	420 055 \$
Équipement et outillage incendie	15 071 \$

Transport et voirie

Lumières de rues	22 790 \$
Réfection voirie	162 768 \$
Pavage rural chemin des Ruisseaux	620 010 \$
Pavage nouvelle rue.....	215 124 \$
Parc industriel.....	50 927 \$
Développement rue Villeneuve.....	239 297 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Développement de rues Domaine des Parcs	235 596 \$
Véhicule et machinerie	34 945 \$
Équipement voirie	40 962 \$
Site de neige usée	8 000 \$
Camion de déneigement	1 000 000 \$

Hygiène du milieu

Relocalisation écocentre	169 995 \$
Réfection pluvial Martel/Hôtel-de-Ville	88 755 \$
Réfection boulevard Martel Phase 1 (Artisans/Hôtel-de-Ville)	4 505 395 \$

Développement

Corridor scolaire	13 365 \$
-------------------------	-----------

Loisirs

Amélioration de parc	35 150 \$
Sentier pédestre parc canin	40 509 \$
Terrain de balle	9 741 \$
Réfection Centre récréatif	41 643 \$
Cabanon parc résidence	66 899 \$
Parc jeux communautaires	20 000 \$
Centre communautaire (Presbytère)	45 683 \$

Total des dépenses d'investissement	<u>8 161 006 \$</u>
---	---------------------

Questions des contribuables

- Parc canin
- Intérêt service de la dette
- Coût du déneigement
- Camion incendie
- Boulevard Martel

552-2022

7. Adoption plan triennal 2023 – 2024 - 2025

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé par Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que soit approuvé le programme triennal des dépenses en immobilisation, qui indique des prévisions de 8 161 006 \$ pour 2023, 6 603 604 \$ pour 2024 et 4 225 632 \$ pour l'année 2025.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Période de questions des contribuables

- Réservoir de stockage

Je soussigné, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance.

Stéphane Leclerc, CPA
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

La levée de la séance est proposée par Valérie Roy à 20h04.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Bruno Tremblay
Maire

Stéphane Leclerc
Secrétaire-trésorier et
Directeur général